

# CALENDRIER 2026

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE  
DES DÉCHETS MÉNAGERS

## BERNISSART

POUR NOS 50 ANS  
AU SERVICE  
DE LA COLLECTE  
DES DÉCHETS,  
**HIP, HIP, HIP...**



# Commune de Bernissart

**Remarques importantes :** les collectes en porte-à-porte commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir les déchets la veille à partir de 18 h. En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées en cas d'intempéries. **Les collectes en porte-à-porte sont réservées aux déchets issus de l'activité normale des ménages.**

**PMC :**  
collecte toutes les 2 semaines

**Papiers-Cartons :**  
collecte toutes les 4 semaines



Ordures ménagères :  
**collecte toutes les 2 semaines**  
Zone 1 : Harchies, Pommerœul et Ville-Pommerœul : **le mardi**  
Zone 2 : Bernissart (+ rue de l'Attrape), Blaton : **le mercredi**

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 J	Nouvel An	1 D		1 D		1 M		1 V	Fête du Travail	1 L	
2 V		2 L		2 L		2 J		2 S		2 M	1
3 S	↓	3 M		3 M		3 V		3 D		3 M	2
4 D		4 M		4 M		4 S		4 L		4 J	
5 L		5 J		5 J		5 D		5 M	1	5 V	
6 M		6 V		6 V		6 L	Lundi de Pâques	6 M	2	6 S	
7 M		7 S		7 S		7 M	1	7 J		7 D	
8 J		8 D		8 D		8 M	2	8 V		8 L	
9 V		9 L		9 L		9 J		9 S		9 M	
10 S		10 M	1	10 M	1	10 V		10 D		10 M	
11 D		11 M	2	11 M	2	11 S		11 L		11 J	
12 L		12 J		12 J		12 D		12 M		12 V	
13 M	1	13 V		13 V		13 L		13 M		13 S	
14 M	2	14 S		14 S		14 M		14 J	Ascension	14 D	
15 J		15 D		15 D		15 M		15 V		15 L	
16 V		16 L		16 L		16 J		16 S		16 M	1
17 S		17 M		17 M		17 V		17 D		17 M	2
18 D		18 M		18 M		18 S	贞女节	18 L		18 J	
19 L		19 J		19 J		19 D		19 M	1	19 V	
20 M		20 V		20 V		20 L		20 M	2	20 S	
21 M		21 S		21 S		21 M	1	21 J		21 D	
22 J		22 D		22 D		22 M	2	22 V		22 L	
23 V		23 L		23 L		23 J		23 S		23 M	
24 S		24 M	1	24 M	1	24 V		24 D	Pentecôte	24 M	
25 D		25 M	2	25 M	2	25 S		25 L	Lundi de Pentecôte	25 J	
26 L		26 J		26 J		26 D		26 M		26 V	
27 M	1	27 V		27 V		27 L		27 M		27 S	

## Rappel ! ⚠

Poids du sac : 15 kg maximum.

- Sac communal réglementaire
- Pas de sac éventré
- Pas de verre et d'objets tranchants
- Pas de déchets électriques & électroniques } Recyparc
- Pas de déchets dangereux
- Pas de déchets de cuisine => **PAV ou recyparc**

28M	2	28S		28M		28J		28D	
29J				29M		29V		29L	
30V				30J		30S		30M	1
31S				31M		31D			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M	2	1 S		1 M		1 J		1 D	Toussaint	1 M	1
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	2
3 V		3 L		3 J		3 S		3 M	1	3 J	
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M	2	4 V	
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S	
6 L		6 J		6 D		6 M	1	6 V		6 D	
7 M		7 V		7 L		7 M	2	7 S		7 L	
8 M		8 S		8 M	1	8 J		8 D		8 M	
9 J		9 D		9 M	2	9 V		9 L		9 M	
10V		10 L		10 J		10 S	●	10 M		10 J	
11 S		11 M	1	11 V		11 D		11 M	Armistice	11 V	
12 D		12 M	2	12 S		12 L		12 J		12 S	
13 L		13 J		13 D		13 M		13 V		13 D	
14 M	1	14 V		14 L		14 M		14 S		14 L	
15 M	2	15 S	Assomption	15 M		15 J		15 D		15 M	1
16 J		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	2
17 V		17 L		17 J		17 S		17 M	1	17 J	
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M	2	18 V	
19 D		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S	
20L		20 J		20 D		20 M	1	20 V		20 D	
21M	Fête Nationale	21 V		21 L		21 M	2	21 S		21 L	
22M		22 S		22 M	1	22 J		22 D		22 M	
23J		23 D		23 M	2	23 V		23 L		23 M	
24V		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J	
25S		25 M	1	25 V		25 D		25 M		25 V	Noël
26D		26 M	2	26 S		26 L		26 J		26 S	
27L		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D	
28M	1	28 V		28 L		28 M		28 S		28 L	
29M	2	29 S		29 M		29 J		29 D		29 M	1
30J		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	2
31V		31 L				31 S				31 J	

PMC Papiers-Cartons Ordures ménagères

 Collecte de vélos dans les recyparcs le 18 avril

 Collecte de jouets dans les recyparcs le 10 octobre

Be  
WaPP | Grand Nettoyage les  
26, 27, 28 et 29 mars 2026  
Découvrez ce projet et bien d'autres  
encore sur [www.bewapp.be](http://www.bewapp.be)



## Triez vos bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent en un clin d'œil !



Verre incolore



Verre coloré

➤ À déposer dans les bulles ou au recyparc

### Remarques :



Séparez le verre incolore du verre coloré.

Videz bien.



Ni couvercle, ni bouchon.

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !

Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

### ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Verre résistant aux hautes températures (plats au four)



Opaline et cristal



Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Porcelaine, céramique



Terre cuite



Ampoules



Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



## Triez vos Papiers-Cartons en un clin d'œil !



➤ Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

### Remarques :



Enlevez le film en plastique des publications.

Mettez vos papiers et cartons dans des caisses en carton, bien fermées et de max. 15 kg.

### ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Papiers et cartons sales ou gras



Photos



Sac-poubelle (déchets non recyclables)



Rouleaux de papier peint



Mouchoirs, papiers absorbants et aluminium



# PMC, ce que vous pouvez trier.



**LE TRI, C'EST PARTOUT. PAS QU'À LA MAISON !**



## EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons Barquettes et raviers



Pots et tubes Films



Capsules de boissons Sacs et sachets



## EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



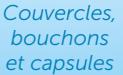
Aérosols



Barquettes et raviers

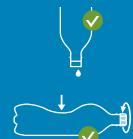


Capsules de boissons



Couvercles, bouchons et capsules

## Points d'attention



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.



## CARTONS À BOISSONS



**Ce ne sont pas des PMC**  
mais vous pouvez généralement les apporter au recyclage.

✗ Les batteries et piles.



✗ Les appareils électriques (incl. Vapes, smartphones, ...).



✗ Les bonbonnes de gaz.



✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant «pousser-tourner».



✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.



✗ Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L.

✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone.



✗ La frigolite.

✗ Autres objets.

## Déchets ménagers résiduels



## Recyparc



## ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



# Horaires et adresses de vos recyparcs

## ADRESSES :

### BERNISSART

Zoning d'Harchies (Harchies) 069 56 29 01

### BELOEIL

Rue Sarrazin 069 56 20 56

### PÉRUWELZ

Rue des Chauffours 069 77 09 30

## HORAIRE :

Lundi	<b>Fermé</b>	12 h 30 à 19 h
-------	--------------	----------------

Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
-------	---------------	----------------

Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
----------	---------------	----------------

Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
-------	---------------	----------------

Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
----------	---------------	----------------

Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
--------	---------------	-------------

Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	<b>Fermé</b>
----------	------------------	--------------

POUR DES INFOS COMPLÉMENTAIRES  
SUR LES COLLECTES SÉLECTIVES  
DES DÉCHETS :



contactez IPALLE au **069/88 40 70**  
ou votre administration communale  
au **069 59 00 64**  
ou encore, surfez sur [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)



## Points d'apport volontaire

Certaines communes disposent de points d'apport volontaire.

Pour connaître les emplacements des points d'apport volontaire et les déchets qui peuvent y être collectés, consultez [ipalle.be](http://ipalle.be).



En novembre, décembre, janvier et février, les recyparcs ferment à 18 heures.



Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Jours de fermeture : 1<sup>er</sup> janvier, 2 janvier, 6 avril, 1<sup>er</sup> mai, 14 mai, 25 mai, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1<sup>er</sup> novembre, 2 novembre, 11 novembre, 25 décembre et 26 décembre.



## Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour tout connaître sur les collectes des déchets.

Infos sur le tri et le recyclage : [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)  
ou [www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be)



Besoin d'un coup de pouce pour réduire vos déchets ?  
Surfez sur [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)



Les Ressourceries Le Carré ([www.recasbl.be](http://www.recasbl.be)) et La Poudrière ([www.lapoudriere.org](http://www.lapoudriere.org)) proposent la vente de mobilier, objets, vêtements... en seconde main. Nos partenaires peuvent aussi se rendre gratuitement à votre domicile pour y reprendre vos meubles en bon état.



## Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !



Rendez-vous sur [ipalle.be](http://ipalle.be) pour télécharger le guide des recyparcs et pour vous inscrire à notre newsletter LE PRINCIPALLE.